

# LE DEPISTAGE ORGANISE VOUS CONNAISSEZ ?

## Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. **La mammographie** (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**.

## Le dépistage organisé du cancer colorectal :



Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2<sup>ème</sup> cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne **les femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans**.

**N'attendez plus, faites-vous dépister !**

**Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !**

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le **DE**pistage des **MA**ladies dans la **SOMME (A.DE.MA. 80)** pour toute question au : **03 22 93 32 45** ou au **03 22 72 11 81**  
Vous pouvez également consulter notre site Internet : <http://www.adema80.fr>